



### Sommaire

Vos prestations 2020.....	1
Un comparatif entre 2019 et 2020 .....	2
Notre position liée aux prestations.....	3

## Information sur l'avancement de vos prestations ASC 2020

Nous venons de finaliser la mise au vote des travaux de la commission ASC ou plutôt des délégations CGT et SUD. La teneur de ces résolutions n'est pas une surprise pour celles et ceux qui ont connu le programme ASC de l'ancien CE Normandie Centre.

Un programme ASC amputé d'une part de budget non négligeable liée à la rétrocession aveugle vers le CSEC..

Un programme ASC qui prend en otage les salariés sur leurs choix et la liberté d'usage de leurs prestations.

Un programme ASC qui exclut la restauration alors que c'est une prestation ASC à part entière. Au final, la pilule aura du mal à passer pour les salariés de Normandie Centre, qui se voient proposer une enveloppe financière ASC fortement à la baisse.

Nos collègues de l'Ouest, qui ont goûté à une plus grande liberté dans l'utilisation de leurs prestations, se verront revenir à un mode de fonctionnement d'un autre temps

Heureusement, tout n'est pas à jeter, malgré le dogmatisme de ces résolutions, la CFE- CGC Orange est favorable à certaines prestations comme celles liées à la solidarité, aux moments de vie collective comme les spectacles de Noël. Par contre toutes les résolutions assujetties au QF, seront systématiquement rejetées par notre délégation. Nous rappelons que la CFE-CGC Orange considère le QF complexe, injuste, coûteux, et tellement opaque qu'il ouvre la porte à une fraude massive.

### **Le CSE a décidé de traiter provisoirement les demandes sur la base des QF existants.**

Ces prestations seront servies lorsque le nouveau site sera ouvert (courant juin annoncé pour le moment).

- CESU handicap

Lors de la dernière commission ASC du 05 mars il a été demandé au Directeur le traitement manuel des demandes.

Chaque salarié concerné sera directement contacté dans le mois par les salariés du CSE.

Le montant de la valeur faciale de chaque CESU est de 15€ et sera abondé en fonction du QF.

- CESU Garde d'enfant et Soutien Scolaire

Cette prestation ne pourra être servie qu'après la fin du confinement sur le principe de gestion par QF.

- Aide événementielle ou événement heureux

Un chèque cadeau de 100 € sera attribué à chaque salarié pour une naissance, une adoption, un mariage, un pacs ou une retraite sur présentation d'acte original transmis avec la demande.

- Aide à la scolarité

Sur la base des QF et des niveaux d'études, cette prestation variera entre 80 et 600€ par enfant et sera ouverte pour la rentrée scolaire 2020. Elle sera plafonnée en fonction du QF.

- Vacances adultes

La prestation dépendra d'un plafond lié au QF. Elle sera majorée en fonction du nombre d'ayants droits. Les remboursements sur factures et tiers payants seront plafonnés à 80% du montant de la facture. Le barème est le suivant :

	Plafond OD	Majoration AD
QF 1	750 €	80 €
QF 2	700 €	75 €
QF 3	650 €	70 €
QF 4	600 €	65 €
QF 5	550 €	60 €
QF 6	500 €	55 €
QF 7	450 €	50 €
QF 8	400 €	45 €
QF 9	350 €	40 €
QF 10	300 €	35 €
QF 11	250 €	30 €
QF 12	200 €	25 €
QF 13	150 €	20 €
QF 14	100 €	20 €

- Chèques Vacances **avec épargne** :  
Sur la base des QFet pas de majoration pour ayants droits.

- Sport Culture et Loisirs :  
Elle regroupe les activités sportives ou culturelles, la billetterie et les abonnements presse. Elle est basée sur les QF avec une majoration pour les ayant droits .Les montants varient de 100 à 250€ pour les ouvrants droits et de 20 à 50€ pour les ayants droits.

- Spectacle de Noël :  
Les actions de préparation sont en cours mais suspendues en raison de la crise sanitaire.

- Noël des enfants ayants droit :  
Des cadeaux ou chèque culture seront proposés pour un montant de 50 € par enfant.

- Noël des salariés ouvrants droit  
Le choix entre un panier gourmand ou un chèque cadeau d'une valeur de 60 € sera proposé.

- Fonds de secours et aide financière  
Ces prestations sont soumises à un contrôle des assistantes sociales.



## Un comparatif entre 2019 et 2020

Le budget ASC est de 8,5 millions € pour environ 7900 salariés sur la DOGO.

Il faut ôter à ce chiffre, la rétrocession qui est faite au CSEC. Elle est liée à la gestion de l'aide à la garde d'enfants, aux centres de loisirs, et aux vacances enfants. C'est 18.5% soit 1,5 million €.

En 2019, sur **Normandie Centre**, le budget par salarié était élevé car les processus et la complexité des offres (une prise en charge de 75% des factures et non de la totalité, des justificatifs obligatoires, un nombre limité de

prestataires autorisés, une transmission des documents par courrier,...) ont engendré une utilisation du budget par seulement 65 % des salariés.

De ce fait, depuis des années, les OS gestionnaires des ASC avaient « gonflé » le montant utilisable en se basant sur un taux d'utilisation loin des 100%.

**Sur la DO Ouest**, le taux d'utilisation des prestations était supérieur à 90% avec une utilisation majoritaire des chèques vacances.

PRESTATIONS	CE NC 2019		CSE DOGO 2020		CE OUEST 2019	
	QF 2	QF5	QF 2	QF5	QF 2	QF5
VACANCES	1392€ : 960 € pour OD et 3X 144€ pour AD	1102 € : 760€ pour OD et 3X 114€ pour AD	925 € : 700€ pour OD et 3X 75€ pour AD	730 € : 550€ pour OD et 3X 60€ pour AD	1010 € : Un montant qui englobe toutes les prestations	860 € Un montant qui englobe toutes les prestations
SPORT ET CULTURE	1030 € : 600€ (4X150 €)	1030 € : 600€ (4X150€)	390 € : Montant pour les 3 prestations	330 € : Montant pour les 3 prestations		
BILLETTERIE	180 €	180 €	240 pour OD et 3X 50 € pour AD	210 pour OD et 3X 40€ pour AD		
PRESSE	100 €	100 €				
TOTAL	<b>2422 €</b>	<b>2132 €</b>	<b>1315 €</b>	<b>1060 €</b>	<b>1010 €</b>	<b>860 €</b>

Comparaison de prestations pour un couple avec deux enfants

# Notre position liée au vote des différentes résolutions

Budget ASC 2020 : Une baisse de 5% et un reversement de 18,5% au CSEC :

**Contre** : Aucune visibilité sur les soldes restants des anciens CE et une rétrocession au CSEC totalement opaque.

**Ce que nous proposons** : Pas de rétrocession au CSEC avec une gestion par les CSE de l'ensemble des prestations y compris la restauration

Prestations vacances 2020 :

Une Offre de remboursement sur facture Tiers-payant

**Contre** : Un reste à charge injuste pour les plus démunis et un catalogue limité dans le choix des prestataires

**Ce que nous proposons** : Une prise en charge à 100% de la facture à hauteur du budget individuel. Aucune avance pour le salarié et pas de contraintes de choix pour les prestataires.

Chèques vacances avec épargne :

**Contre** : L'obligation d'une épargne par le salarié

**Ce que nous proposons** : La possibilité de convertir son budget vacances en chèques vacances sans aucune épargne et à tout moment de l'année.

Locations investissement CSE :

**Contre** : Un budget inconnu et une gestion opaque

**Ce que nous proposons** : Se séparer de ces investissements comme l'ont déjà fait certains anciens CE.

Sport et Culture :

**Contre** : Un niveau d'aide en baisse drastique pour l'ouvrant droit et l'ayant droit.

**Ce que nous proposons** : Intégrer ce budget dans un budget global, laissant un libre choix sur son utilisation par le salarié.

CESU Handicap

**Contre** : Une aide calculée sur la base du QF.

**Ce que nous proposons** : Cette prestation ne doit pas faire référence à aucun niveau de revenu

Garde d'enfants et Soutien Scolaire

**Contre** : Un accès à la prestation limité à certaines tranches de QF.

**Ce que nous proposons** : Cette prestation ne doit pas être liée au QF qui écarte injustement certaines situations familiales

Aide à la scolarité

**Contre** : Une différenciation sur le niveau d'aide par enfant scolarisé inacceptable

**Ce que nous proposons** : Cette aide doit servir les enfants sans s'appuyer sur un QF injuste.

Noël enfants et adultes : cadeaux 2020 :

**Contre** : Une procédure contraignante et un choix très limité dans la prestation .Une absence de chèque cadeau.

**Ce que nous proposons** : Des chèques cadeaux pour tous, et un accès à l'ensemble des jouets du prestataire

Enfin :

L'épargne, l'avance des frais ou le tiers payant pour les réservations de vacances obligent certains salariés à ne pas utiliser leur budget faute de liquidité pour couvrir le restant dû. Pour d'autres, l'épargne n'est pas envisageable. Pour la CFE-CGC, ce programme va entraîner une perte de niveaux de prestations et une nouvelle fois, va contraindre une partie des salariés à faire une croix sur leur budget...

**Vos représentants de la commission ASC :**

**Jean-Louis Luciani et Brice Imbert**

**Élus**

- Sophie Chaplain
- Barbara Gest
- Florence Le Lepvrier
- Enora Péné
- Anna Piriou
- Laurent Delavigne

**Vos représentants  
CFE-CGC Orange**

Rédaction du Compte Rendu : MF Langlois

- Martial Lageon
- Jean Marie Naveau
- Eric Picot
- Régis Radureau

**Représentant syndical**

- Eddy Jégou

Retrouvez ce compte-rendu et  
les publications de votre établissement :  
<https://www.cfecgc-orange.org/do-go/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)  
abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](https://bit.ly/abtCFE-CGC)  
tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFE-CGC](https://bit.ly/annuaireCFE-CGC)

